



Série de groupes de discussion régionaux en ligne sur les soins de longue durée et les soins continus : Rapport sommaire

Août 2023

RÉSUMÉ

L'Assemblée des Premières Nations (APN) a organisé une série de groupes de discussion régionaux en ligne sur les soins de longue durée et les soins continus du 25 au 27 juillet et du 1er au 3 août 2023. L'objectif était de discuter des priorités des Premières Nations concernant la réforme du Programme d'aide à la vie autonome (PAVA) et du Programme des soins à domicile et en milieu communautaire des Premières Nations et des Inuit (PSDMCPNI).

En vertu de la résolution 44/2022 de l'APN, *Élaboration conjointe d'options stratégiques avec Services aux Autochtones Canada pour un mémoire au Cabinet sur le cadre holistique de soins de longue durée et continus*, l'APN a reçu pour mandat de formuler conjointement des recommandations de politiques pour créer un cadre holistique de soins de longue durée et continus (SLDC) avec le Groupe de travail technique sur le développement social (GTTDS), sous la supervision du Comité des Chefs sur la santé (CCS). La vision du cadre est de permettre aux membres des Premières Nations âgés et de diverses capacités d'avoir un accès équitable aux services de soins à domicile.

S'appuyant sur les résultats d'une série de séances de mobilisation organisées par les Premières Nations entre septembre 2020 et septembre 2022, l'APN a établi sept priorités de réforme. Celles-ci constituent le fondement d'une vision collective, déterminée par les Premières Nations, d'un cadre de SLDC amélioré et adapté à la culture répondant efficacement aux divers besoins des Premières Nations. Les sept priorités sont décrites ci-dessous.

1. La culture en tant que fondement des services de soins de longue durée destinés aux Premières Nations

- Tirer parti de l'approche à double perspective pour jeter un pont entre les modalités de soins de santé occidentales et traditionnelles, tout en incluant les activités axées sur la terre, les cérémonies et les médecines traditionnelles.

2. Soins holistiques d'avant la conception à la fin de la vie

- Prendre en compte les priorités des Premières Nations en matière de bien-être pour englober une personne et une communauté dans toutes les dimensions, d'avant la conception à la fin de la vie, aborder les déterminants sociaux de la santé et passer d'un modèle basé sur les manques à un autre fondé sur les forces.

3. Restructurer et moderniser les infrastructures des Premières Nations

- Obtenir des investissements supplémentaires pour mettre sur pied des installations et des centres de mieux-être dans les réserves, notamment des infrastructures, des adaptations de logements, des rénovations de bâtiments, des mises à jour technologiques, une gestion des données et des télécommunications.



Série de groupes de discussion régionaux en ligne sur les soins de longue durée et les soins continus : **Rapport sommaire**

Août 2023

4. Des ressources évolutives et durables

- Passer à un financement prévisible, durable et fondé sur les besoins qui tient compte de la préparation aux situations d'urgence, des efforts de prévention et de transition, des services publics et des opérations, des immobilisations, des réalités socioéconomiques, des besoins croissants dans tous les secteurs et de l'objectif de parité salariale.

5. Renforcer et soutenir les ressources humaines en santé des Premières Nations

- Encourager les équipes multidisciplinaires qui travaillent dans un modèle de cercle de soins, notamment en soutenant les systèmes d'affinité, les efforts de recrutement et de maintien en poste, les milieux de travail sécuritaires, les navigateurs des systèmes, la combinaison des modalités de soins de santé occidentales et traditionnelles, une formation spécialisée accrue et l'élaboration de programmes de certification accrédités.

6. Gouvernance et détermination des Premières Nations

- Soutenir la détermination des Premières Nations dans le cadre de partenariats et d'un renforcement des capacités afin d'établir un état de préparation, de coordonner des partenariats et de combler l'écart entre les services et les entités administratives.

7. Accès équitable aux services dans l'ensemble du Canada

- Favoriser la diversité, l'équité, l'autonomisation et l'inclusion des personnes ayant des capacités différentes et de diverses populations tout au long de la vie, en veillant à ce que ces personnes puissent vivre et s'épanouir au sein de leur Première Nation et bénéficier d'un accès équitable aux services.

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

Les groupes de discussion en ligne ont facilité le partage d'informations et le dialogue sur les priorités en matière de réforme et d'élaboration d'un cadre holistique de SLD/SC des Premières Nations. Les discussions ont principalement porté sur les points de vue et les domaines prioritaires des régions pour la vision du cadre de SLD/SC des Premières Nations. Les séances ont permis aux membres des Premières Nations de partager leurs expériences et d'établir leurs priorités, ce qui a contribué à la formulation de recommandations de politiques pour réformer les deux programmes fédéraux. D'après les commentaires recueillis parmi les groupes de discussion en ligne, la réforme du Programme d'aide à la vie autonome et du Programme des soins à domicile et en milieu communautaire des Premières Nations et des Inuit doit inclure les priorités ci-dessous.



Série de groupes de discussion régionaux en ligne sur les soins de longue durée et les soins continus : **Rapport sommaire**

Août 2023

1. La culture en tant que fondement des services de soins de longue durée destinés aux Premières Nations

- Permettre l'accès aux aliments traditionnels autochtones dans les établissements de soins de longue durée, notamment en s'attaquant aux obstacles systémiques auxquels l'administration est confrontée pour fournir ces aliments (par exemple, la réglementation, les capacités du personnel et l'espace de travail pour transformer les aliments).
- Intégrer les langues autochtones dans les structures de soins destinées aux personnes âgées et aux personnes atteintes de démence ou d'autres maladies neurologiques.
- Discuter avec les Premières Nations pour savoir comment aborder et éliminer le racisme dans les soins de santé.
- Favoriser l'instauration de milieux culturellement sécuritaires et de mécanismes de responsabilisation pour lutter contre le racisme ciblant les Autochtones.
- Favoriser l'embauche de guérisseurs à des postes salariés ou à titre honoraire afin de faciliter le mieux-être traditionnel.

2. Soins holistiques d'avant la conception à la fin de la vie

- Aller au-delà de l'évaluation biomédicale pour évaluer les composantes physiques de la santé ainsi que les aspects émotionnels, spirituels et mentaux du mieux-être.
- Adopter une approche axée sur le client et veiller à ce que les services s'adaptent au rythme de vie de la personne, notamment en montrant une souplesse dans les heures de bureau pour répondre aux besoins hors d'une semaine de travail typique (c'est-à-dire de 9 h à 17 h), par exemple en soirée et pendant les fins de semaine.
- Considérer les soins palliatifs comme un élément de service essentiel dans le cadre du PSDMCPNI.
- Étendre la philosophie des soins palliatifs, qui consiste à prodiguer des soins de confort, aux maladies chroniques et à la gestion de la douleur.
- Faciliter l'accès aux services de santé mentale pour les survivants des Premières Nations (pensionnats, externats et hôpitaux indiens) et lutter contre les erreurs de diagnostic (traumatismes intergénérationnels, trouble de stress post-traumatique, etc.)
- Favoriser la participation à des activités sociales et assurer le maintien de liens sociaux pendant les soins, notamment en mettant les clients en relation entre eux, avec des jeunes et avec la communauté, afin d'améliorer la qualité de vie.



Série de groupes de discussion régionaux en ligne sur les soins de longue durée et les soins continus : **Rapport sommaire**

Août 2023

- Prévoir un financement pour augmenter les initiatives de SLDC et fournir un accès 24/7 aux soins et aux services aux clients.
- Favoriser et inclure des soins primaires, secondaires et tertiaires dans les services de SLDC et communautaires.

3. Restructurer et moderniser les infrastructures des Premières Nations

- Favoriser l'accès au financement pour remettre en état des structures des logements (rampes, barres, etc.) et effectuer des mises en conformité et des rénovations.
- Prévoir un financement pour la mise en place de services de transport pour raison médicale spécialisés, comprenant des fourgonnettes et des chauffeurs, au sein de toutes les Premières Nations, ainsi que pour l'entretien permanent des routes et des trottoirs afin de respecter les normes d'accessibilité.
- Faciliter l'accès des clients à un logement approprié, en créant un environnement domiciliaire sécuritaire qui répond sans difficulté à tous les besoins et à toutes les exigences en matière d'accessibilité.
- Conclure des ententes de partage de données afin de mieux coordonner les orientations vers les services et les plans de sortie et de garantir des normes uniformes en matière de pratiques de soins.

4. Des ressources évolutives et durables

- Financer la construction d'installations d'aide à la vie autonome et de centres de mieux-être à salles multiples adaptés aux besoins des Premières Nations. Les nouvelles installations pourraient être construites pour des communautés individuelles ou des collectifs de communautés tribales ou sous la forme d'annexes adjacentes d'installations provinciales de SLDC. Les différentes options de nouvelles installations favoriseront la construction de nouvelles infrastructures pour les Premières Nations à tous les niveaux de préparation.
- Prévoir un financement flexible fondé sur les besoins pour les Premières Nations offrant des services de soins continus, qui tient toutefois compte des données démographiques et de l'augmentation de la demande en raison des maladies chroniques, du vieillissement de la population et des besoins en matière d'accessibilité.
- Améliorer l'accessibilité au financement en élaborant des processus clairs prévoyant toutes les possibilités de financement et fournir une aide pour examiner et cerner toutes les possibilités de financement.



Série de groupes de discussion régionaux en ligne sur les soins de longue durée et les soins continus : **Rapport sommaire**

Août 2023

- Uniformiser et simplifier l'accès aux enveloppes de financement pour l'utilisation des services élémentaires de soutien du PSDMCPNI (soins de relève, réadaptation et autres thérapies, mieux-être et conditionnement physique, etc.)
- Éliminer les écarts salariaux et garantir des salaires compétitifs au personnel soignant et aux accompagnateurs aux rendez-vous médicaux.

5. Renforcer et soutenir les ressources humaines en santé des Premières Nations

- Offrir des possibilités de formation et de perfectionnement professionnel afin de recruter et de maintenir en poste des ressources humaines en santé des Premières Nations et de favoriser l'instauration de milieux de travail sécuritaires.
- Financer le logement et l'hébergement du personnel, tout en accordant une attention particulière aux Premières Nations situées dans des régions éloignées.
- Financer une formation sur les soins de longue durée (maladies chroniques, soins palliatifs, soins de fin de vie, handicap, etc.).
- Élargir le pouvoir de décision des travailleurs sociaux et du personnel infirmier praticien afin de réduire le délai des évaluations ou des orientations.
- Accroître l'accès aux soins de relève afin de soutenir les aidants. Fournir une formation aux Premières Nations afin qu'elles soient en mesure de certifier des membres et de leur donner la possibilité d'offrir ces services à leurs proches.
- Financer l'embauche de navigateurs pour aider les aidants et les clients à s'orienter dans le PAVA et le PSDMCPNI ainsi que dans d'autres programmes, tels les services de santé non assurés (SSNA).

6. Gouvernance et détermination des Premières Nations

- Faire respecter l'autonomie des Premières Nations dans la prestation de services à leurs membres, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des réserves.
- Résoudre les problèmes de compétence en facilitant la communication entre tous les ordres de gouvernement dans le but de mieux coordonner les initiatives de soins menées par les Premières Nations.
- Favoriser la réconciliation en décentralisant les services de SAC et en encourageant la gestion et les initiatives communautaires.
- Favoriser l'établissement de partenariats avec les universités et les collèges provinciaux afin d'encourager la formation.



Série de groupes de discussion régionaux en ligne sur les soins de longue durée et les soins continus : **Rapport sommaire**

Août 2023

- Soutenir l'autodétermination et la flexibilité dans le financement afin que les Premières Nations puissent répondre entièrement aux besoins de leurs clients (financement des enterrements, activités physiques gratuites pour les clients, etc.)

7. Accès équitable aux services dans l'ensemble du Canada

- Simplifier l'obtention d'un financement des soins et l'accès aux soins, notamment en rationalisant les rapports, l'orientation vers des services, les demandes et la coordination du gouvernement fédéral (PAVA, PSDMCPNI, SSNA, cliniques de la DGSPNI, etc.) et rendre le processus transparent.
- Améliorer l'accès à la coordination du transport et soutenir les accompagnateurs.
- Favoriser l'inclusion en supprimant l'évaluation du revenu dans le PAVA afin d'offrir un accès illimité aux aides et aux services à toutes les personnes ayant des exigences en matière d'accessibilité, quel que soit le revenu du foyer.
- Offrir des services religieux et spirituels aux membres des Premières Nations dans les établissements de soins de longue durée afin de garantir un accès équitable à ces services aux personnes ayant des croyances différentes.
- Travailler en collaboration avec les responsables du principe de Jordan pour s'assurer que les jeunes qui atteignent l'âge de la majorité puissent effectuer une transition en douceur vers des services de SLDC (s'il y a lieu) grâce à un financement accru et à l'accès à une coordination des services après-majorité.